

LE SCoTAM, UNE STRUCTURE

Il est élaboré par une structure publique, un **Syndicat mixte** créé en octobre 2006 et composé d'élus désignés par les 7 intercommunalités membres.

Les membres élus échangent et débattent sur l'avenir du territoire (choix stratégiques d'aménagement, engagement d'études, suivi et évaluation du SCoT, etc.). Une équipe de 6 agents territoriaux est chargée de mettre en œuvre les décisions politiques et assure le lien avec les services des intercommunalités, les communes du territoire et les autres organismes ou structures publiques (État, chambres consulaires, Parc Naturel Régional, Département, Région, etc.).

Les missions du **Syndicat mixte** :

- Suivre les dossiers d'urbanisme (Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales et projets d'aménagement)
- Suivre les évolutions territoriales (observer et analyser le fonctionnement du territoire avec l'appui de l'agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle)
- Accompagner les intercommunalités dans leurs projets (politiques de mobilité, d'habitat, d'environnement, etc.)
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'aménagement et de préservation du cadre de vie
- Suivre les projets susceptibles d'avoir des conséquences sur le territoire du SCoTAM (schémas régionaux, projets de l'État...)
- Travailler en cohérence avec les SCoT voisins et contribuer aux travaux et réflexions nationales sur l'avenir des SCoT



FABRIQUONS

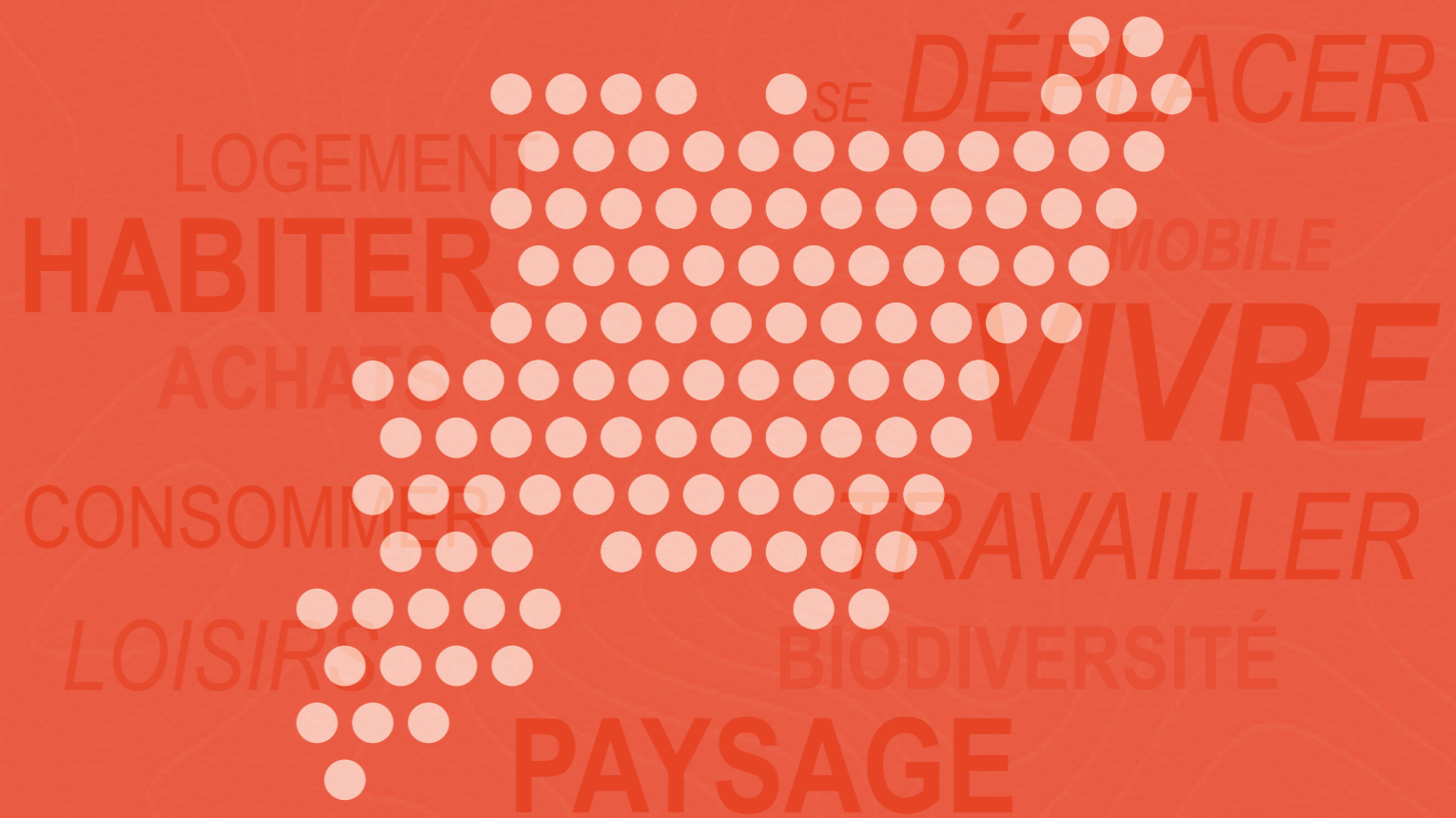
LE TERRITOIRE
DE DEMAIN



ET JE CONTRIBUE À
L'AVENIR DE MON **TERRITOIRE** SUR
WWW.SCOTAM.FR

Syndicat mixte du SCoTAM
48 Place Mazelle
57000 METZ - 03.72.60.61.32
Suivez-nous sur YouTube @Syndicat mixte SCoTAM

Rédaction SCoTAM - réalisation graphique AGURAM - tous droits réservés - avril 2025



Avril 2026

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

LE SCoTAM, UN TERRITOIRE

Il concerne un vaste bassin de vie autour de Metz.

224

COMMUNES

423 363

HABITANTS

7

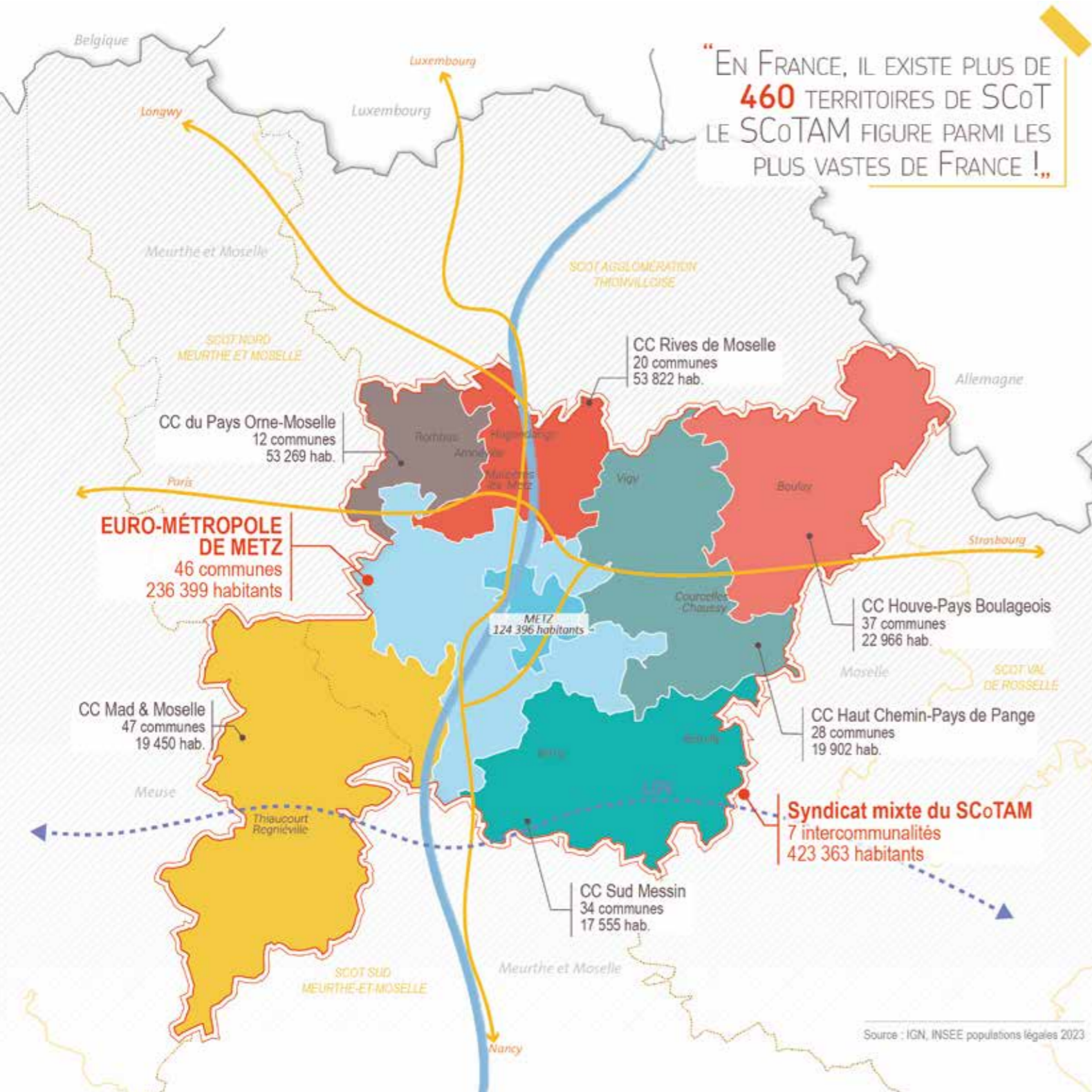
INTERCOMMUNALITÉS

1 762 km² sur 2 départements (Moselle et Meurthe-et-Moselle), au carrefour de voies de communication, dans un espace transfrontalier

Une métropole et 6 communautés de communes offrant des spécificités et des complémentarités territoriales

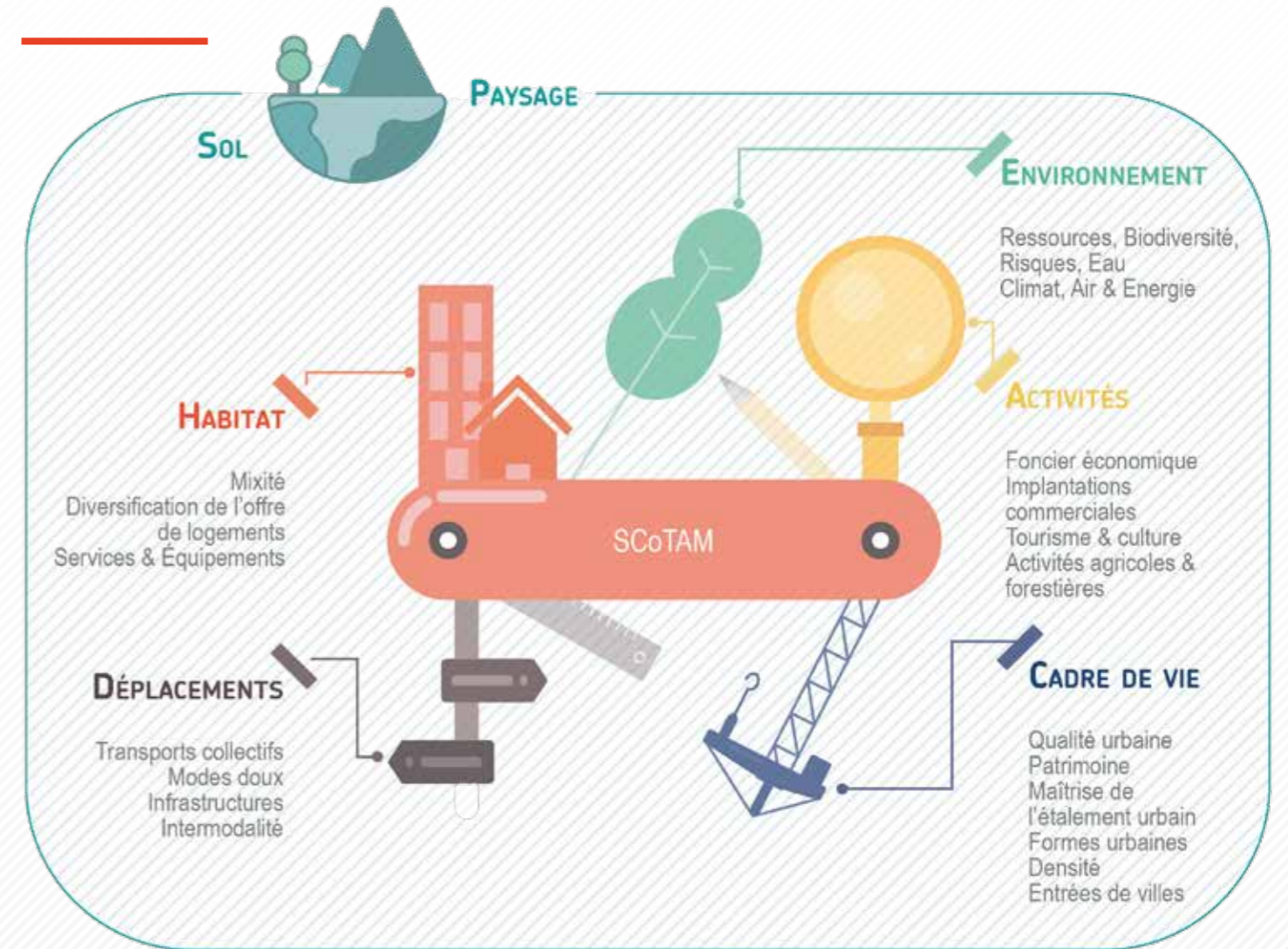
Un territoire dynamique (170 560 emplois, grandes entreprises, équipements métropolitains, université et grandes écoles) arrimé au sillon lorrain

Une richesse paysagère offrant une diversité d'ambiances (urbaines, villageoises, industrielles, agricoles, commerciales) à tous



LE SCoTAM, UN PROJET

Il définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels.



Le SCoTAM est un document charnière entre le local et le régional.

Il se présente sous la forme d'un dossier qui comporte trois éléments majeurs :

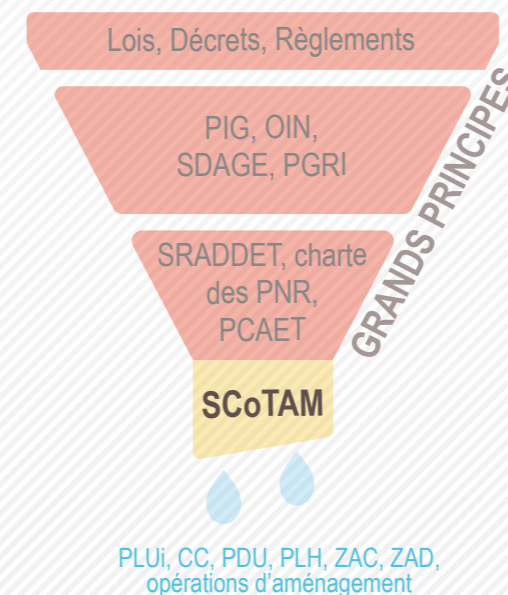
LE RAPPORT DE PRÉSENTATION
un **état des lieux** mettant en évidence les principaux enjeux du territoire.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) / PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)
la **stratégie** retenue pour répondre à ces enjeux.

LE DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)
les **leviers** à actionner pour mettre en œuvre la stratégie.

Depuis 2014, le Syndicat mixte mène une **démarche paysagère d'urbanisme** :

- traduite dans le SCoTAM et le Plan Paysages
- primée nationalement en 2024
- présentée en 2026 au Conseil de l'Europe



PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial | PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal | CC : Carte Communale | PDU : Plan de Déplacements Urbains | PLH : Programme Local de l'Habitat | OIN : Opération d'Intérêt National | PIG : Projet d'Intérêt Général | PNR : Parc Naturel Régional | PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation | SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux | SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires | ZAC : Zone d'Aménagement Concerté | ZAD : Zone d'Aménagement Différé